

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Amay

Province: Liège  
 Secteur d'aménagement: HUY - WAREMME  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	433	15,6
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	13	0,5
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	132	4,8
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	14	0,5
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	7,4	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	83	3,0
	Terrains dévolus au transport	12	0,4
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	64	2,3
	Bâtiments spéciaux	3,4	0,1
	Sous-total	762	27,6
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	527	19,0
	Prés et pâtures	344	12,4
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	723	26,1
	Terres vaines et vagues	136	4,9
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	6,8	0,2
	Sous-total	1.736	62,7
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		269	9,7
<b>Total</b>		<b>2.767</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

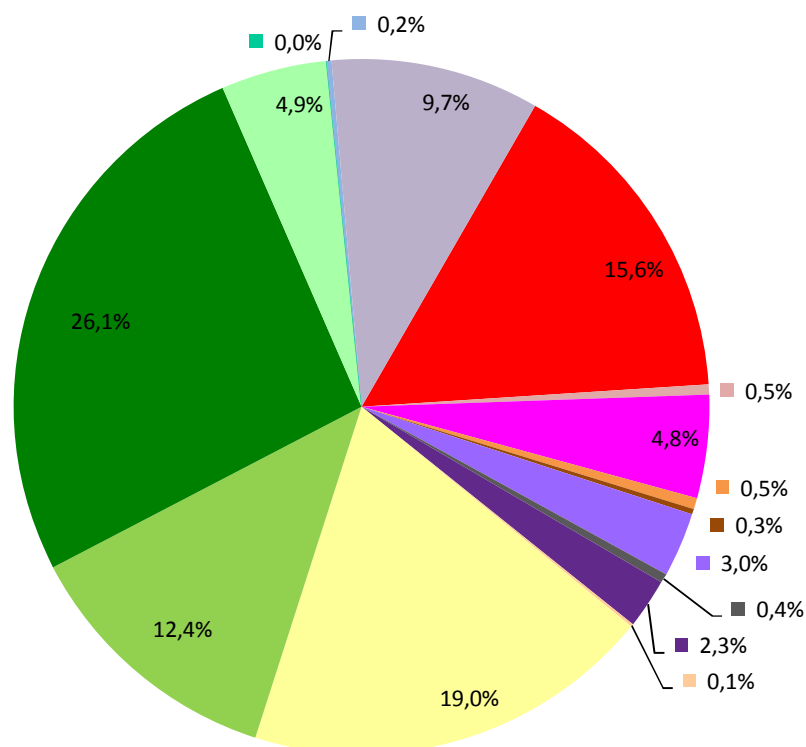
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

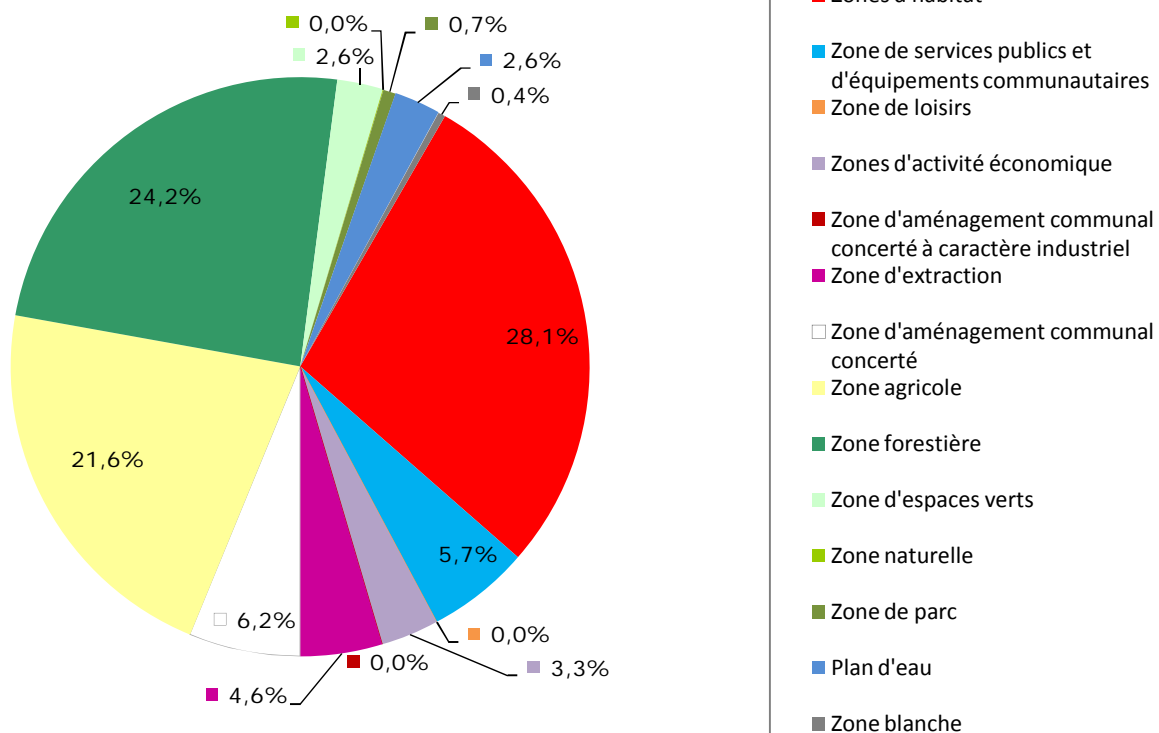


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	777	28,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	159	5,7
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	90	3,3
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	126	4,6
	Sous-total	1.153	41,7
Zone d'aménagement communal concerté		172	6,2
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	598	21,6
	Zone forestière	670	24,2
	Zone d'espaces verts	71	2,6
	Zone naturelle	1,3	0
	Zone de parc	20	0,7
	Plan d'eau	71	2,6
	Sous-total	1.431	51,7
Zone blanche		11	0,4
<b>Total</b>		<b>2.767</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

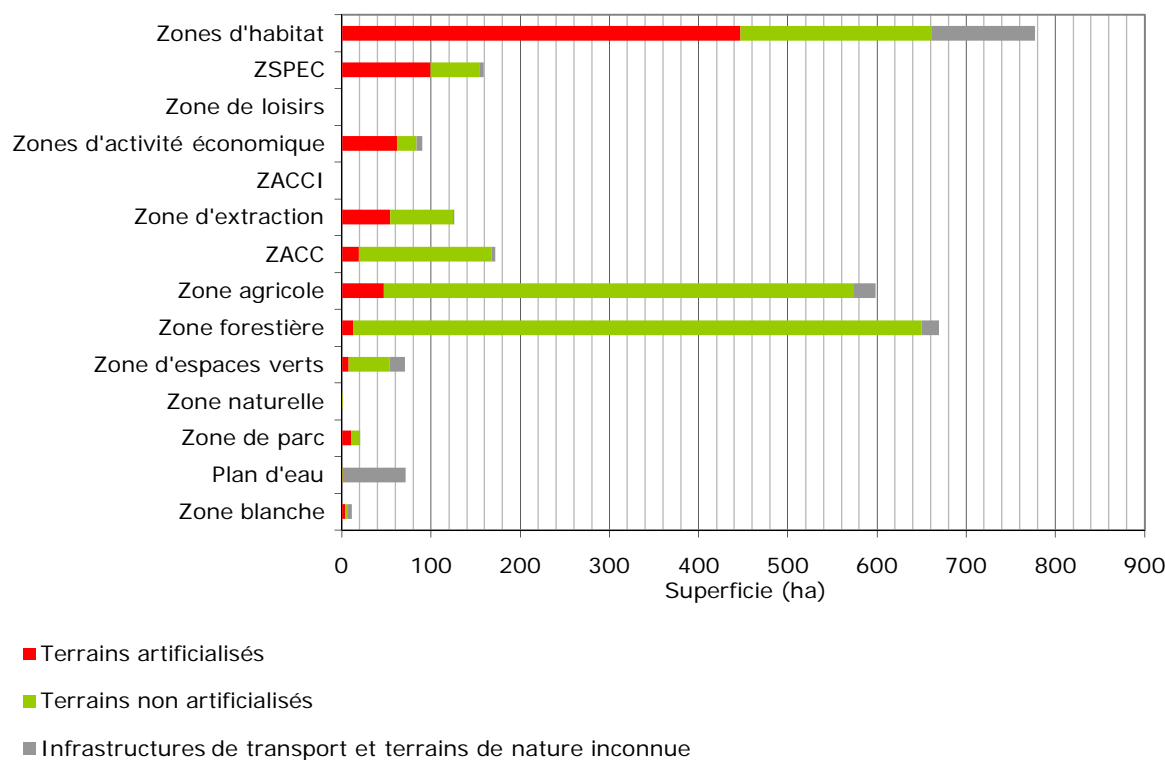
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	447	57,5	214	27,5	116	15,0	777
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	99	62,5	55	34,7	4,5	2,8	159
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	62	68,7	22	24,0	6,6	7,3	90
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	54	42,7	71	56,1	1,4	1,1	126
	Sous-total	662	57,4	362	31,4	129	11,2	1.153
Zone d'aménagement communal concerté		19	10,9	149	86,6	4,3	2,5	172
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	47	7,8	527	88,1	25	4,1	598
	Zone forestière	12	1,9	638	95,2	19	2,9	670
	Zone d'espaces verts	7,4	10,4	46	65,3	17	24,3	71
	Zone naturelle	-	-	1,3	100	-	-	1,3
	Zone de parc	11	54,1	8,9	44,7	0,2	1,2	20
	Plan d'eau	0,3	0,4	1,0	1,5	70	98,2	71
	Sous-total	78	5,4	1.222	85,4	131	9,2	1.431
Zone blanche		3,8	34,7	3,0	27,5	4,2	37,8	11
<b>Total</b>		<b>762</b>	<b>27,6</b>	<b>1.736</b>	<b>62,7</b>	<b>269</b>	<b>9,7</b>	<b>2.767</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



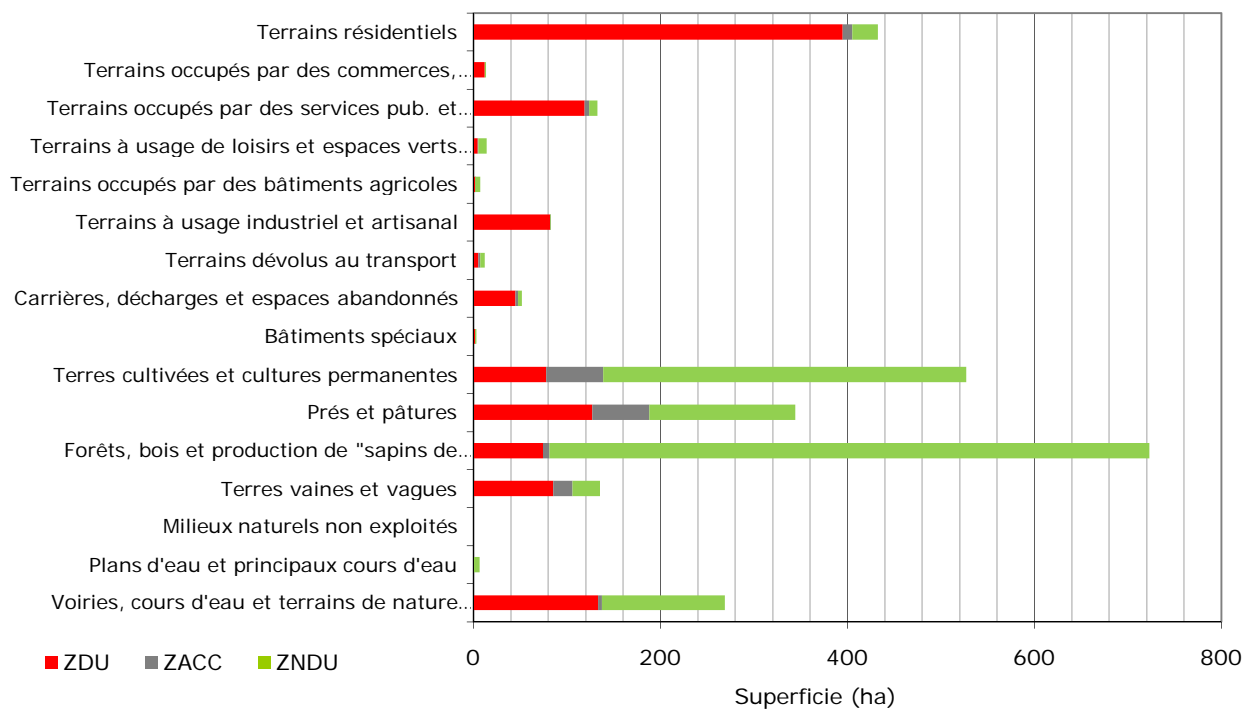
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	395	91,3	10	2,4	27	6,4	433
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	12	93,4	-	-	0,9	6,6	13
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	119	89,6	4,9	3,7	8,8	6,7	132
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	4,7	32,6	0,9	6,2	8,7	61,2	14
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	1,7	22,4	0,3	4,3	5,5	73,3	7,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	82	98,7	0,3	0,4	0,8	1,0	83
	Terrains dévolus au transport	5,4	45,2	2,2	18,4	4,3	36,4	12
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	45	70,3	-	-	19	29,7	64
	Bâtiments spéciaux	1,5	43,8	-	-	1,9	55,9	3,4
	Sous-total	666	87,4	19	2,5	78	10,2	762
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	78	14,7	61	11,5	388	73,7	527
	Prés et pâtures	127	37,0	61	17,7	156	45,4	344
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	75	10,3	6,7	0,9	641	88,8	723
	Terres vaines et vagues	85	63,0	20	15,0	30	22,0	136
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	-	-	0,1	1,6	6,6	97,0	6,8
	Sous-total	365	21,0	149	8,6	1.222	70,4	1.736
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		133	49,5	4,3	1,6	131	48,9	269
<b>Total</b>		<b>1.164</b>	<b>42,1</b>	<b>172</b>	<b>6,2</b>	<b>1.431</b>	<b>51,7</b>	<b>2.767</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).